

News Release

Communiqué

N° 82

Le 1^{er} avril 1993

M. WILSON ANNONCE DES CHANGEMENTS FONDAMENTAUX AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, a annoncé aujourd'hui les détails des changements apportés au Programme de développement des marchés d'exportation (PDME).

«Nous mettons en place quelques changements fondamentaux - soutien à long terme et simplification des formalités administratives pour les clients - que nous ont demandés le secteur privé et les associations commerciales», a déclaré M. Wilson.

L'un des éléments-clés du nouveau PDME est la notion de «Stratégies de développement des marchés». Désormais, les entreprises ne seront plus tenues de faire une demande d'aide pour chaque projet, notamment en ce qui concerne les visites à l'étranger, la participation aux foires commerciales et la mise au point de systèmes novateurs de soutien à l'exportation.

Les clients collaboreront maintenant avec les centres de commerce international (CCI) et les bureaux régionaux d'Industrie, Sciences et Technologie (ISTC) afin de mettre au point des stratégies à plus long terme pour les marchés d'exportation qui offrent des débouchés particuliers.

«Le fait de présenter une seule demande pour toute une gamme d'activités planifiées, souvent sur plusieurs années, donnera aux exportateurs canadiens l'assurance dont ils ont besoin pour pénétrer les marchés et s'y maintenir à long terme», a expliqué M. Wilson.

Les éléments actuels du PDME qui donnent de bons résultats, comme la Soumission de projets et les Activités spéciales (pour les associations industrielles) ne changeront pas.

Le PDME, pierre angulaire du programme d'expansion du commerce du gouvernement, soutient les initiatives d'exportation des entreprises canadiennes depuis 1971. Au cours de l'exercice 1992-1993, il a appuyé près de 4 000 projets avec un budget de 18,3 millions de dollars, entraînant des ventes à l'exportation estimées à 1,5 milliard de dollars.

Le financement du PDME ne constitue ni un droit ni une subvention. Les fonds sont recouvrés en fonction des ventes réalisées.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874